

Conseil d'école

N°1

Ouverture de la séance à 20h.

Sont présents :

M. Laporte, *Maire de Donzenac,*

Mme Conjat, *adjointe au maire*

Mme Camus, *DDEN*

Mmes Abgrall, Blanc, Freitas Larue, Poisson, Stringari, Terral, *représentants des parents d'élèves*

Mmes Pestourie, Charton, Lavergne, Bataille, Laurent, Auconie, Goutas, Renaudin, Sclafer, Rufino, M. Lagarde, Charbonnel, Cier, *enseignants*

Ordre du jour :

- **Résultats des élections**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu cette année le 11 octobre 2024.

321 électeurs dont 164 votants pour l'école de Donzenac. (taux de participation : 51.09%)

Présentations des 20 candidats élus. (La liste reste affichée à l'école et est consultable sur le blog).

- **Bilan de rentrée**

Effectifs à ce jour: 224 élèves répartis sur 12 classes dont le dispositif ULIS

Maternelle : 70	Primaire : 154	
TPS-PS: 2+21	GS: 17	CM1 : 18
PS-MS: 6+17	CP : 20	CM1-CM2 : 9+11= 20
MS-GS : 15+9	CE1: 22	CM2 : 19
	CP-CE2: 6+11=17	Dont ULIS : 8
	CE2: 21	

Nous accueillons cette année 9 enfants dans le dispositif ULIS. Cet effectif en ULIS ne dépend pas de l'école. C'est la MDPH qui décide des affectations.

Nous adressons nos remerciements à M. le Maire pour l'ensemble du personnel employé au service de l'école. Pour les 4 classes de la Maternelle, 2 ATSEM sont mises à disposition sur la totalité du temps scolaire et un personnel municipal est dégagé pour la classe de MS-GS les matins.

L'administration a demandé un calcul de prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée de septembre. 31 enfants quitteront l'école pour le collège. 20 enfants de 2022 devraient entrer en PS. 4 seraient susceptibles d'entrer en TPS (sous réserve de places disponibles).

- **Règlement intérieur.**

Examen du texte distribué à l'ensemble des familles à la rentrée scolaire.

Vote

Rappel sur :

« Les modalités de sortie des élèves : Les enfants de maternelle sont repris par un adulte autorisé.

« Les enfants du primaire peuvent partir seuls sauf ceux qui sont mis sous la responsabilité des services municipaux par inscription aux transports scolaires ou à l'ALSH.

« Il est rappelé l'importance de procéder à l'inscription systématique des élèves au centre de loisirs et au restaurant scolaire pour que l'enfant puisse être pris en charge en cas de retard imprévu des parents à midi ou après la classe.

« Lorsqu'un enfant est absent, il est important de téléphoner pour signaler son absence; ceci permet un suivi plus sécurisé des enfants. Un mot d'absence est à fournir à l'école élémentaire au retour de l'élève (coupons d'absence fournis à la rentrée).

- **PPMS (plan particulier de mise en sureté)**

Dispositif prévu et répartition des tâches. En cas d'intrusion-attentat ou accident majeur (accident technologique, tempête, inondation, fuite de matières dangereuses ou attentat) la conduite à tenir pour mettre en sécurité les personnes a été réfléchi. Il peut s'agir du confinement des personnes ou au contraire de leur évacuation. Matériel, locaux, personnes-ressources ont été organisés. Exercices réalisés en début d'année. Les documents ont été transmis à la DSDEN.

- **Programme pHARe**

L'école est engagée dans le programme. Les actions de préventions et d'éducation sont demandées à hauteur de 10h par an à partir du CP dans le cadre de l'éducation morale et civique. Mmes Auconie, Bataille et Lavergne sont personnes ressources au côté de Mmes Diop et Rufino. Le dispositif a été présenté en réunion de rentrée à tous les parents d'élèves et l'école intègre le déploiement de ce programme à toutes les actions en direction du civisme et du bien-être à l'école.

Actions le 7 novembre. Les CM1 ont réalisé une affiche qui rend compte de leur réflexion sur ce sujet. Elle sera diffusée sur le blog de l'école. Les vidéos imaginées et réalisées par les CE2 et CM1 il y a 2 ans seront republiées sur le blog de l'école pour partage avec les parents.

- **Santé à l'école**

Visite médicale conduite par l'infirmière scolaire pour deux cohortes, les élèves de CP et CE2

Tests de repérage des difficultés des élèves de GS. Les résultats sont transmis au médecin scolaire qui effectue ensuite les visites nécessaires après information des familles.

La PMI effectuera en décembre un dépistage auprès des élèves de MS (orthoptiste et médecin) dans le cadre d'actions de prévention.

A noter que toutes les familles peuvent s'adresser à la PMI pour bénéficier de bilans médicaux pour leur enfant jusqu'à 6/7 ans.

Organisation pédagogique

- **Ecole inclusive**

Les élèves en situation de handicap qui relèvent du dispositif ULIS (8 élèves) sont rattachés à une classe de référence dans laquelle ils suivent tous les enseignements qui sont adaptés à leur projet. Ils se retrouvent au sein du dispositif ULIS pour tous les enseignements qui demandent encore davantage d'adaptations et de remédiation. Le projet est construit par Mme Laurent enseignante et coordinatrice du dispositif. Il est présenté aux parents et communiqué à la MDPH. Mme Laurent intervient également en co-intervention dans les classes, autour de projet commun (GS, CP, CE1 ou autres au fil de l'année) ou encore pour prendre en charge de groupes de besoin. Les projets et outils sont poursuivis sur les temps périscolaires. L'accueil de ses élèves à profils particuliers demande des adaptations.

- **Emploi de Vie Scolaire**

L'Education nationale a dégagé des postes d'AESH pour l'école de Donzenac

5 personnes sont en poste à l'école de Donzenac (contrat 19h25 ou 24h pour une). Sophie Gavelle a un poste d'AESH co au sein de la classe d'ULIS et Bérengère Verlhac, Vanessa Bellies, Morgane Meunier et Marie-Christine Commageat sont AESH auprès d'enfants en situation de handicap en accompagnement individuel ou mutualisé.

- **Service civique**

Cynthia Léonet est en contrat à l'école pour 10 mois. Elle trouve sa place au sein de l'équipe pédagogique. Elle participe à la mise en œuvre du projet d'école, participe aux projets des classes au besoin, aide à la gestion de la vie de l'école, anime des ateliers pendant la récréation.

- **Aide Pédagogique Complémentaire**

Ce dispositif représente une heure hebdomadaire sur proposition du maître et autorisation des parents.

Les modules de travail sont choisis par chacun des maîtres en fonction des besoins des élèves. Les APC concernent les domaines maths et français. Ils doivent permettre de prévenir ou de remédier aux difficultés des élèves. Le calendrier est établi par l'école (de vacances à vacances).

- **Soutien renforcé**

C'est un dispositif qui offre la possibilité de temps de soutien supplémentaire. Les objectifs sont ciblés par les enseignants et soumis à autorisation des parents. L'approche est personnalisée. Le groupe est à effectifs extrêmement réduit (3 à 6 élèves). 3 enseignants se sont portés volontaires.

- **Stage de remise à niveau**

Vacances de Toussaint, Pâques, juillet et août. Toujours sur autorisation des parents et proposition de l'école. Les parents peuvent aussi les demander. 12h de stage gratuit sur les domaines maths et français. Liaison avec le périscolaire si besoin pour les familles.

- **RASED**

Le réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté se compose pour notre école seulement de la psychologue scolaire, Mme Ukalovic. Elle peut être contactée directement par les familles au 09.67.32.05.20 ou sur les conseils des enseignants. Elle est présente sur l'école 1/2 journée par semaine (jeudi) ; elle reçoit les parents puis les enfants au besoin. Elle travaille avec les enseignants dans le respect de la confidentialité des informations, elle apporte des conseils, des outils, des éclairages sur des situations particulières.

- **Projets pédagogiques.**

Projets EPS

Toutes les classes participent. Chaque enseignant choisit les rencontres en fonction des projets de classe.

Des rencontres sportives au choix des enseignants sont programmées durant l'année scolaire.

Le coût des licences est de 2,77€ pour les élèves de maternelle 4,82€ / élève d'élémentaire ; il est pris en charge par la coopérative scolaire.

Déborah Peugnet est mise à disposition par la municipalité et participe à la mise en œuvre de certaines séances de sport. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de cet intervenant.

Les séances ont lieu dans le gymnase de l'école. Ce nouvel équipement répond au besoin de pratique sportive quotidienne. Il est utilisé chaque jour, pleinement par l'école et le périscolaire. Les élèves de l'école maternelle peuvent aussi l'utiliser les jours de pluie pour le temps de récréation. Nous remercions vivement la municipalité pour les efforts consentis pour offrir cette structure à l'Ecole.

Occasionnellement, pour un projet particulier, les structures dojo et stades peuvent aussi être utilisées.

Projet Basket

Projet au bénéfice des élèves de la classe de CM2. C'est un projet en partenariat avec l'USEP et le comité départemental de basket. Une rencontre inter-classe est programmée le 18/11 à Ste Féréole.

Projet volley

Projet au bénéfice des élèves de la classe de CM1 et de la classe de CM1-CM2. C'est un projet en partenariat avec l'USEP et le comité départemental de basket

Projet tennis pour les CP, **Hockey** pour les CP-CE2 et CE1

Projet Danse de création

Les élèves de CE2 et CM1 ont débuté un projet danse de création avec une danseuse de la compagnie Hervé Koubi. Ce projet est financé par la DRAC et l'éducation nationale. Les classes vont créer une chorégraphie qui sera présentée sur scène.

Projet Natation

Les élèves de CE1 au CE2 ont bénéficié de 7 séances de natation à la piscine d'Objat. Nous remercions les parents qui se sont mobilisés pour accompagner les classes.

Projet « Aisance aquatique » : protocole pour amener les enfants à être capable de flotter, se déplacer pour regagner le bord et sortir de l'eau, c'est-à-dire se sauver.

Pour les GS et CP, les séances seront regroupées du 13/05 au 23/05 (6 séances).

Une nouvelle sollicitation des parents pour passer l'agrément sera faite auprès des classes de GS et CP.

Projet « Génération 2024 »

La labellisation de l'école date de 2018. Ce projet a pour objectif de faire vivre aux élèves les valeurs du sport. Notre école, très active dans la mise en œuvre de ces projets a pu permettre à tous les élèves de CM1 et CM2 de voir offrir une place pour assister à une session de basket fauteuil lors des jeux paralympiques. Ce fut le mercredi 4 septembre 2024. Le voyage à Paris s'est effectué en train et la journée a été complétée par une visite du musée du Louvre pour les CM2 et la découverte de la tour Eiffel et de l'arc de triomphe pour les CM1. Un passage au plus près de la flamme olympique a clôturé la journée. Une journée très réussie qui laissera des souvenirs. Nous sommes heureux d'avoir pu partager ce moment avec des personnels des services périscolaires, techniques ou d'entretien. Ces personnes œuvrent au service de l'Ecole et du bien-être des élèves et contribuent à part entière au bon fonctionnement de l'école.

Ce jour, en présence de Mme Liraud, inspectrice et de M. Laporte, maire, les élèves de CM2 ont relaté cette expérience à Monsieur l'Inspecteur d'Académie en visite à l'école. Les élèves lui ont offert le trophée, reproduction d'un bas-relief antique représentant une scène de palestre.

Les jeux olympiques sont finis mais l'éducation nationale invite à poursuivre l'élan en continuant les actions dans l'héritage des jeux. Aussi le 20 septembre, nous avons organisé des ateliers à l'occasion de la journée du sport scolaire. Les élèves de toutes les classes ont participé à des ateliers sportifs variés sur le thème des valeurs d'entraide et de coopération.

Les élèves ont relevé le défi lancé par l'USEP, celui de créer une mascotte à partir de matériel de sport usagé.

Le prochain temps fort sera la semaine olympique et paralympique du 31 mars au 4 avril. Pour cet événement un projet a été rédigé et permettra peut-être d'obtenir de la part de l'USEP et du comité olympique de l'argent pour l'achat de matériel. Il s'agit d'impliquer les enfants dans l'organisation de la rencontre.

Education à l'environnement durable

Les actions engagées dans l'école en faveur de l'environnement, sur les temps scolaires et périscolaires, sont des bonnes pratiques à encourager, valoriser et faire progresser encore. Tri des déchets (papier, piles, cartouches d'encre, stylos, bouchons ...nourriture) compostage, économie d'énergie, ... Cette dynamique doit permettre d'obtenir la labellisation E3D de niveau 1. Cette labellisation valorise les écoles en démarche de développement durable. Nous allons constituer le dossier dans ce sens et le transmettre pour examen d'ici mars 2025.

Avec l'achat par la commune d'un terrain de 3000m² attenant à l'espace scolaire va permettre au fil des projets et des années, d'aménager un espace vert pour les élèves et ce que l'on appelle une aire terrestre éducative. L'aménagement va être construit en fonction des besoins et des projets. L'appui d'une ingénieure paysagiste.

Projet Musique

Un projet de travail avec un intervenant musicien, Jean-Clément GREZES a été écrit et proposé à l'inspection académique pour accord et participation au financement à hauteur de 4800€.

12 à 13h d'intervention sont prévues par classe à partir du CP. Début des séances fin décembre.

Un aperçu du travail sera présenté lors de la fête de l'école. La date et les modalités ne sont pas encore arrêtées. La mairie nous soutiendra en mettant à disposition la salle et le matériel.

- **Animations pédagogiques.**

- **Rencontres USEP :**

La 1^{ère} rencontre sportive de l'année « course longue et jeux collectifs » aura lieu à Ste Féréole pour les CM1 et CM2 le mardi 26 novembre

Le cross départemental aura lieu le mercredi 11 décembre à Ussel, au lac de Ponty. Il sera proposé aux élèves qualifiés (niveau minimum requis pour pouvoir terminer la course). Le transport en bus sera organisé et financé par l'USEP.

- Semaine du goût**

Opération nationale organisée avec le fromager M. Pierre Combes. Les classes de CP, CE2 et CM1 ont pu participer à des ateliers variés et très intéressants proposés par ce professionnel.

Des ateliers autour du goût ont aussi été proposés par les enseignants aux classes de maternelle et d'ULIS. Au restaurant scolaire, des propositions nouvelles ont aussi permis aux enfants de goûter des plats originaux.

-Devoir de mémoire

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, les élèves ont été sensibilisés aux évènements liés à la 1^{ère} guerre mondiale et au devoir de mémoire à perpétuer. Les élèves de CE2, CM1 et CM ont été invités par la municipalité à chanter la Marseillaise. Les CM2 volontaires ont pu participer à la cérémonie et prendre part aux lectures.

-Ecole dehors

A Ce projet concerne la classe de MS-GS. Les jeudis matin, ils sortent de la classe avec tout l'équipement nécessaire pour aller faire « école dehors ». Maths, lecture, spot, coopération...la nature sert de support à diverses activités qui viennent compléter les activités faites en classe. Des parents sont sollicités pour l'encadrement.

-Médiathèque

Les classes de maternelle et CE1 sont allés à la médiathèque le 8/11 pour profiter d'un temps de lecture, consulter des livres et lire et pour les CE1, emprunter un livre qui sera lu durant le temps de lecture quotidien (quart d'heure de lecture). Ces temps vont se renouveler grâce à l'accueil par 2 bénévoles. Les classes de maternelle iront 1 fois par mois et les classes de CP-CE2 et CE1 tous les 15 jours environ.

• Investissements et travaux à l'école.

Nous adressons nos remerciements à la mairie pour les investissements et travaux à l'école :

L'achat d'un écran interactif et d'un lot de tablettes. Toutes les classes sont équipées et il s'agit de renouvellement de matériel.

Le projet de construction du préau-gymnase qui permet de faire du sport au quotidien

Via le projet « Notre école faisons-la ensemble », l'école a pu compléter l'équipement de cette salle pour permettre la pratique d'activités variées.

L'achat par la municipalité d'un terrain de 3000m² attenant à l'espace scolaire a permis d'aménager un parking avec 20 places de stationnement pour les personnels enseignants et périscolaire. Nous remercions la municipalité pour cet investissement qui apporte un confort au personnel et permet de libérer toutes ces places au bénéfice des parents d'élèves et des Donzenacois.

Un projet de plantation d'arbres va voir le jour. Des muriers platane vont être plantés pour faire de l'ombre devant les 3 classes sous le centre de loisirs et des fruitiers pour border l'espace. L'idée est que les enfants voient les arbres pousser au fil des ans.

• Actions au profit de la coopérative scolaire.

Le compte de la coopérative scolaire est affilié à l'USEP, association loi 1901. Ce conseil d'école fait office d'assemblée générale.

Examen du bilan financier de l'exercice 2023/2024.

Cette année 2023/2024, ses crédits proviendront cette de:

-La subvention municipale de 2760€

-Les cotisations des familles : 1 615 € à ce jour

-Les photos scolaires, groupes et individuelles, les prises de vues ont eu lieu le 16 octobre par un photographe de la société Photo Mathieu (40% des recettes seront reversées à l'école)

-Participation de l'école au Vide coffre à jouets le 17/11 et au marché de Noël le 14/12,

-Revente de sapins et distribution par les parents d'élèves le 30/11.

-Loto le 5 avril

-fête de l'école (date non arrêtée)

-Goûter du téléthon le vendredi 29/11 dans la cour. Goûter partagé, enfants, enseignants, parents. L'intégralité des dons reversée au Téléthon via le contrat établi par la municipalité.

-Intervention pour la classe de CM2, le mardi 19 novembre par un membre de la coordination de Brive :

Information sur les maladies génétiques, leurs prises en charge et les avancées de la recherche et de la médecine

-La mairie et les associations de Donzenac proposeront un programme d'activités le samedi 30/11 et une urne pour les dons.

- Questions des parents d'élèves.

- Les parents demandent si les enfants sont toujours essuyés en TPS-PS ?

En TPS, PS et MS, les élèves sont accompagnés aux toilettes et sont essuyés par les personnels responsables que soit scolaires ou périscolaires. A partir de la GS, le personnel continue d'aider les enfants pour l'hygiène aux toilettes selon, leur besoins. A partir du CP, les élèves vont seuls aux toilettes.

- Les parents expriment avoir recueillis de bons retours sur le gymnase de l'école
Le gymnase de l'école donne toute satisfaction.

- Les parents demandent s'il est possible de faire un point sur les travaux envisagés à l'école maternelle (toit et auvent)

Les études sur les travaux de rafraichissement de l'école maternelle sont faites et chiffrées. Une demande de subvention sur les « fonds verts » est déposée pour ces travaux. Le dossier est prêt, il attend que son plan de financement puisse être établi.

- Des parents signalent que les plaques de métal posées sur les escaliers en bois à l'entrée de l'école primaire sont très glissantes surtout par temps de pluie

La mairie va regarder ce qu'il y a à faire.

- Les parents remercient pour les cycles piscine
- Ils remercient aussi pour tous les projets prévus

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15..